

En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.

Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. VOTRE VOIX EST PREPONDERANTE pour changer les choses !



www.sante.cgt.fr

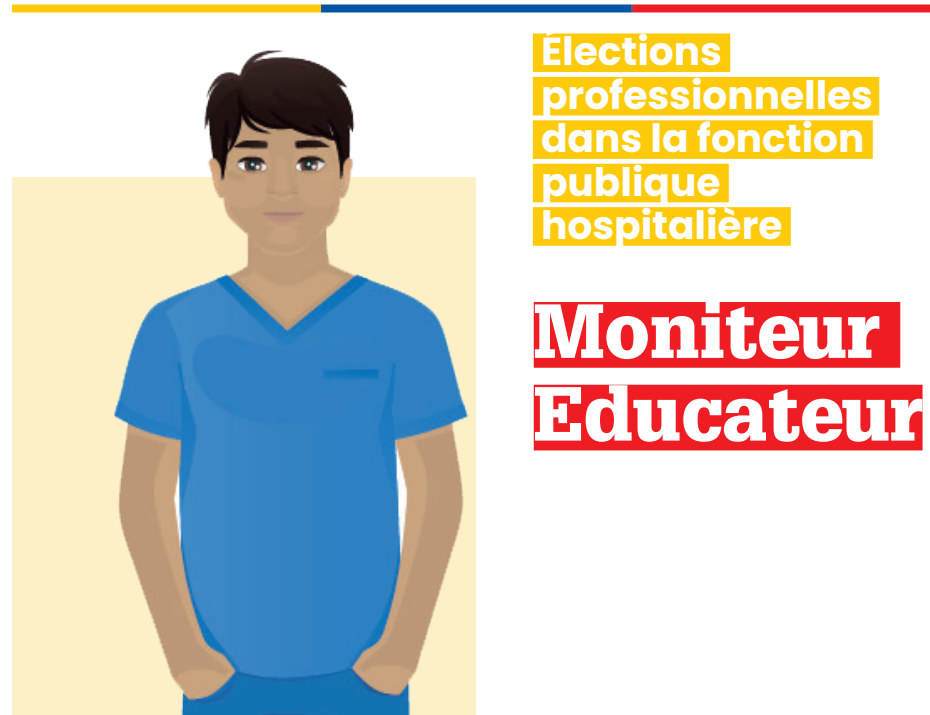


Adhérer à la CGT,
flashez le QR code



Coordonnées du syndicat :

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515
Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr



**Élections
professionnelles
dans la fonction
publique
hospitalière**

**Moniteur
Educateur**

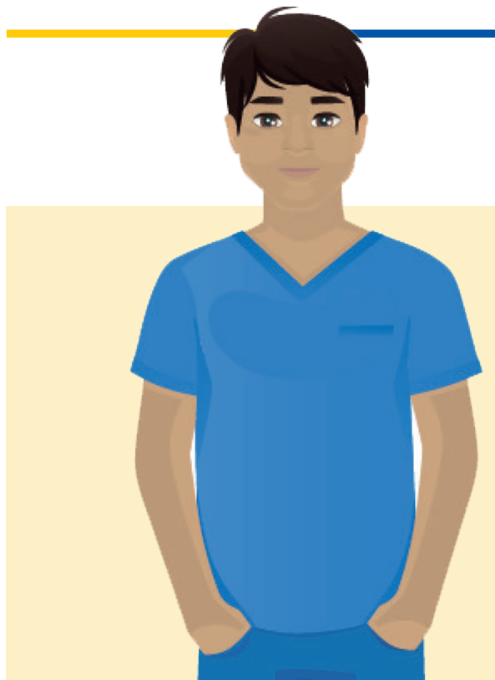
Décembre 2022, je vote CGT !

Les politiques gouvernementales, comme territoriales, tendent à gommer les spécificités de nos métiers. Pourtant, nous sommes indispensables aux publics que nous accompagnons quotidiennement.



SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour tou-te-s.

*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



**Nous, Moniteurs
Educateurs,
contribuons
efficacement à la
sécurité et à la santé
physique et psychique
de l'ensemble des
personnes que nous
accompagnons.**

Le reclassement de l'ensemble de la filière socio-éducative dans le Nouvel Espace Statutaire (NES) de la Fonction Publique Hospitalière n'a pas apporté la reconnaissance attendue en termes de revalorisation des grilles indiciaires, de rattrapage salarial, de reconnaissance des qualifications professionnelles, des responsabilités, de l'implication professionnelle et des pénibilités de nos professions. Loin s'en faut !

Les Moniteurs Educateurs qui exercent leurs activités professionnelles au sein de structures sociales ou médico-sociales sont confrontés aux mêmes problématiques : la réduction des budgets sur fond d'austérité par :

- la suppression de postes, de services, des restructurations
- la baisse de moyens alloués pour remplir leurs missions et la pression sur leurs salaires.

Les politiques sociales et budgétaires du secteur ont des effets néfastes sur l'organisation des services et sur les conditions de travail au quotidien.

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITE : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

L'usage de la flexibilité est constant : cela se traduit pour les professionnels le.s par la logique du « *faire plus et mieux dans le cadre de la diminution des moyens financiers* ».

Les travailleurs sociaux sont les derniers garants d'un travail éducatif de qualité. Il est demandé au professionnel de l'adaptabilité, une polyvalence dans ses savoirs-faire, d'assumer les glissements de tâches générés par les réorganisations successives. Cela a pour conséquence de fragiliser encore plus les populations vulnérables.



MONITEUR EDUCATEUR

LA CGT REVENDIQUE :

- La revalorisation des grilles salariales à 2 136 € bruts (1 816 € nets) dès le 1^{er} échelon.
- Une augmentation significative du point d'indice à 6 € le point, avec une évolution suivant l'inflation des prix de la consommation.
- La suppression de la règle des ratios mise en place en 2001, qui freine nos carrières.
- La reconnaissance de la pénibilité par la retraite à 55 ans à taux plein.
- Tout recrutement doit respecter le statut de la FPH par la titularisation.
- Le renforcement des équipes éducatives pour améliorer les conditions de travail et l'accompagnement des usagers, en harmonie avec des projets éducatifs d'établissements sensés et bien financés.

**Décembre 2022, VOTEZ
POUR DES CANDIDAT-E-S CGT !**